DEROULEMENT :

Le « CADET » participera

- A 9 séances les mercredi après-midi (14h00-17h00) entre le 28 septembre 2016 et le 5 avril 2017, à la caserne Aimé Roux, 102 avenue du Général Leclerc à NANCY ;
- Aux cérémonies commémoratives du 11 novembre et du 8 mai à Nancy ;
- A la cérémonie et à la réception de la Sainte Geneviève (patronne de la Gendarmerie) à Nancy,
- A deux semaines bloquées en « demi-pension » (09h00-17h00) à la caserne Aimé Roux à Nancy :
  - Du 13 au 17 février 2017 (vacances scolaires d'hiver)
  - Du 10 au 14 avril 2017 (vacances scolaires de printemps)

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

- Etre lycéenne ou lycéen scolarisé(e) en classe de première à la rentrée 2016-2017 ;
- Présenter un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique sportive ;
- Fournir une autorisation parentale pour les mineurs ;
- Signer un engagement d'assiduité et de bonne conduite ;





Contact :
ggd54@gendarmerie.interieur.gouv.fr
03.83.92.57.04

Gendarmerie nationale
Une force humaine

AD HONORES RÉSERVE CITOYENNE 54

Découvre la Gendarmerie,
ses métiers,
ses missions,
son action sur le terrain…



Prépare ton avenir !

Deviens « CADET »

du groupement de Gendarmerie départementale de Meurthe-et-Moselle

académie Nancy-Metz

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CADET 54

CONTENU DU PROGRAMME :

1) **La gendarmerie** : visite du groupement de Meurthe-et-Moselle, du Peloton de surveillance et de protection de la gendarmerie (PSPG) de Cattenom, présentation des matériels et des moyens d'intervention professionnelle, de la sécurité routière, de la police judiciaire (enquête criminelle sous forme d'un jeu de rôle).

2) **Les institutions françaises** : organisation administrative du pays, des collectivités territoriales, rôle des préfets...

3) **Le Droit et la Justice** : Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, organisation et compétence des juridictions, étapes d'une procédure pénale, assistance à un procès pénal accompagnés par des professionnels.

4) **La Défense et les forces armées** : la protection de la nation et de ses intérêts vitaux.

5) **Le devoir de mémoire** : visite du site de la bataille de Verdun, participation aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai au côté des réservistes citoyens.

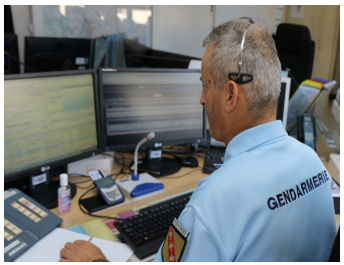
6) **Cybercriminalité et cyberdéfense** : les pièges et les dangers d'Internet.

7) **Organisation des secours** aux personnes et **initiation aux premiers secours**.

8) **Sécurité publique et lutte contre les incivilités** : la prévention des addictions, le vivre ensemble...

9) **L'engagement associatif** : solidarité et esprit de groupe sous forme d'un mini-challenge.

10) **Gestes d'autodéfense** : découverte et initiation.



EQUIPE ENCADRANTE ET FORMATEURS :

Les « CADETS » sont en permanence encadrés par les réservistes citoyens (issus de la société civile : universitaires, professions libérales, fonctionnaires, cadres d'entreprises) et des militaires de la gendarmerie pour les présentations techniques.

L'**Association de la Réserve Citoyenne du Groupement de Gendarmerie départementale de Meurthe-et-Moselle** (ARCGGD 54) a créé en 2016 un programme appelé « Cadets de la Gendarmerie »
Par cette démarche elle entend :



PROMOUVOIR le sens civique, la fraternité et le respect des différences ;
DEVELOPPER le goût de l'engagement, l'esprit de solidarité et l'ouverture aux autres au travers de projets collectifs ;
FAIRE DECOUVRIR la gendarmerie nationale et les possibilités de carrière qu'elle offre ;
OUVRIR la voie vers la Réserve opérationnelle de la gendarmerie ;
TISSER DES LIENS entre les « CADETS », les gendarmes et les réservistes citoyens.

Au terme de la formation, un **brevet de « CADET» de la gendarmerie** de Meurthe-et-Moselle est délivré, à l'occasion d'une cérémonie solennelle réunissant les **familles**, les **autorités administratives**, les **partenaires du programme**, les **gendarmes** et les **réservistes citoyens**.

